Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 552

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pression du vif regret de l'Alliance que le pays de la Déclaration des droits de l'homme n'ait pas encore reconnu l'intégralité des droits de la femme. Un coup de marteau de plus sur un clou si souvent enfoncé... faut-il hélas ! compter sur les journées tragiques que nous avons vécues depuis le Congrès de Copenhague, et sur celles que nous vivrons encore, pour faire le reste? comme ce fut le cas pour l'Angleterre de 1918 ...

E. Gd.

VI. Le travail du soir

Oui, parfaitement, nous parlons de « travail » ! car si les séances proprement dites du Congrès se terminaient entre 6 et 7 heures du soir, les meetings publics — tenus tous, sauf le premier, à la Maison des Etudiantes — ont fait partie intégrante du Congrès.

L'ouverture officielle...

...eut lieu le samedi soir 8 juillet, dans l'immense hall de l'Hôtel de Ville. La reine Alexandra, qui avait accepté le patronage du Congrès, avait envoyé un télégramme, et M. Stauning, Premier ministre, nous salua au nom du gouvernement danois. « Ne nous vantons pas, dit-il entre autres, d'avoir donné aux femmes l'égalité politique, car pour nous c'est chose toute naturelle que la reconnaissance des droits humains nécessaires à tous ceux qui vivent dans une communauté et dépendent d'elle... » Puis, après les allocutions du maire de Copenhague et de Mrs. Saunte, présidente de la Société danoise affiliée à l'Alliance, Mme Malaterre introduisit en la remerciant notre présidente internationale, qui ravit son auditoire en prenant la parole... en danois! puis dans chacune des trois langues officielles de l'Alliance (français, allemand, anglais) souhaitant la bienvenue aux déléguées de 22 pays, auxquelles en fin de cérémonie fut donnée la parole pour le *« 3 minutes-speech »* traditionnel. Mais auparavant, parlèrent encore les représentantes de la S. d. N., du B. I. T., du Conseil International des Femmes, du Comité pour la Paix et le Désarmement, des Femmes parlementaires, puis eut encore lieu un fort beau concert de piano, chant et violon... si bien que nous avons admiré la patience du nombreux public danois, qui écoutait sans broncher, et sans avoir l'idée de s'en aller avant la fin, fût-il minuit passé, des discours qu'il ne comprenait pas! Quand nous fîmes la remarque le lendemain, à l'une des déléguées danoises, elle rit en nous répondant: « Mais nous sommes ainsi ici, et voilà pourquoi nous n'avons jamais de révolutions en Danemark ! ! ... »

La soirée scandinave

...du lundi nous fit mieux encore comprendre cette mentalité intéressante, ce caractère pondéré, optimiste et confiant des cinq pays scandinaves: Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède. Les déléguées employèrent toutes leur langue maternelle, sauf Mme Gebhard (Finlande) qui s'exprima en suédois à la satisfaction générale du nombreux auditoire, en majorité danois, et aussi bien masculin que féminin; et comme les traductions furent brèves, nous n'avons guère appris par ces discours autre chose que ce que nous, féministes, savions déjà, soit que grâce à la collaboration féminine, ces pays ont une législation sociale très avancée, que la mère, la jeunesse y sont mieux protégées, la misère plus efficacement combattue qu'ailleurs. Cependant un aveu du Danemark nous a fait réfléchir: en général, les femmes ne s'intéressent pas assez à la politique, parce que ce qu'elles ont obtenu leur semble aujourd'hui si naturel qu'elles n'en demandent pas davantage! alors que les féministes les voudraient plus conscientes de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Un fort beau film sur l'Islande termina cette séance, et des visions de geysers, de moutons et de petits poissons nous poursuivirent jusque dans nos rêves...

La paix et la défense de la dignité humaine.

Lors de cette soirée du 12 juillet, splendidement présidée par Mme Malaterre, sept oratrices, représentant l'Angleterre, l'Egypte, les Etats-Unis, les Indes, la Pologne et la Suède, exprimèrent sept opinions assez variées, et pourtant une seule volonté: il nous faut travailler beaucoup plus assidûment encore pour la Paix. Notre présidente internationale surtout insista sur la nécessité du travail des femmes en ce domaine: la collaboration féminine n'est pas encore du tout ce qu'elle devrait être; à part la Chine, les pays à suffrage féminin eux-mêmes ne comptent pas de femmes dans les conseils économiques qui décident de la vie ou de la mort d'un pays; et malgré tous nos efforts, nous n'avons pas encore appris à comprendre les problèmes qui se posent aux autres pays que le nôtre. Les femmes doivent continuer avec patience à s'instruire et à travailler en commun. Un appel vibrant de Mme Malaterre, qui fit de la sorte entendre aussi la voix de la France, clôtura dignement cette belle soirée.

Appel à la jeunesse.

Mlle Marie Ginsberg, une présidente pleine de tact et de compréhension, réunit les « jeunes » de différents pays (au fait pourquoi n'y avait-il pas là de Suissesses ?)[1] pendant toute une longue après-midi, durant laquelle des jeunes — il faut parler au masculin, car il s'y trouvait aussi des jeunes gens — discutèrent gravement sur le problème du « mariage et de la profession ». Le soir, au cours d'un meeting public, les sujets suivants furent abordés : *La jeunesse et l'Alliance. — Patriotisme et internationalisme. — La jeunesse et le « Pacte Vassar » (pacte de la paix du Congrès Mondial de la Jeunesse). — La justice sociale. — Appel à l'idéalisme pratique.* Mlle Margot Petersen, la jeune secrétaire de l'Association féministe danoise, qui venait d'être élue membre du Comité de l'Alliance, présidait. Celles des auditrices qui avaient assisté à la soirée internationale de la jeunesse à Zurich en 1937 furent peut-être un peu déçues car l'élan, l'ardeur qui caractérisaient alors les orateurs avaient fait place à Copenhague à un calme, à une pondération trop scientifique! et bien que tout ce qui fut dit fut intéressant et digne de réflexion, il nous a manqué une déclaration ferme et nette de toute cette jeunesse: haut les cœurs pour le féminisme! pour la démocratie !...

Mais, malgré ces quelques réserves, nous sommes certaines que l'intérêt de la jeune génération pour les buts de l'Alliance n'a pas diminué, et s'il est difficile, comme on l'a assuré de plusieurs côtés d'amener la jeunesse à s'occuper de ce qui ne la concerne pas directement, il faut reconnaître qu'un grand pas en avant a été fait dans ce domaine depuis le dernier Congrès. Puissent ces hommes et ces femmes de demain savoir un jour s'acquitter de la grande dette qu'ils ont envers le féminisme en tant que source d'un indélébile progrès social et humain.

A. Debrit.

[1] Tout simplement parce qu'aucune de nos « jeunes » n'avait voulu faire le même effort que les Anglaises, les Scandinaves, et surtout les Yougoslaves, pour lesquelles le voyage de leur pays à Copenhague était singulièrement long, coûteux et difficile. Cela, il faut qu'on le sache! *(Réd.)*

Petit Courrier de nos Lectrices

S. B. à J. F., philosophe et psychologue. — *Pourriez-vous m'expliquer pourquoi les antiféministes qu'agace l'activité des féministes et des suffragistes militantes ne savent exprimer leur agacement qu'au moyen de la lettre anonyme? Auraient-ils honte d'être antiféministes? On nous a toujours appris que la première chose nécessaire pour tout être qui écrit, c'est de signer lisiblement de son nom. Il faut croire que l'éducation de nos ennemis comporte bien des lacunes.*

Une suffragiste de vieille roche à Th. E. (Lausanne) (No 550).— *Vous nous donnez l'opinion d'un jeune Allemand sur le vote des femmes dans son pays, lequel prétend que ce vote n'a rien modifié, sa mère prenant l'avis de son père, et les femmes seules votant pour le Führer, « qui est leur idole », et vous nous demandez quelle conclusion tirer de ces affirmations? Celle-ci, tout simplement: que votre jeune homme a généralisé imprudemment et a étendu à l'ensemble du pays un cas spécial. Car: 1. Combien n'ai-je pas connu de femmes allemandes au temps de la République de Weimar, qui votaient autrement que leur mari, et, chose à relever, toujours légèrement plus à droite que lui? et 2. combien n'ai-je pas connu de femmes allemandes pour lesquelles le Führer était tout le contraire d'une idole! — Si bien que, si je généralisais comme votre jeune homme, j'arriverais à la conclusion exactement opposée à la sienne, vous pourrez le lui dire de ma part.*

Jacqueline S. à Th. E. (No 550). — *Comme votre pensionnaire allemand qui pontifiait sur le vote des femmes dans son pays est jeune, nous dites-vous, je suis curieuse de savoir, avant d'attacher la moindre valeur à son opinion, à combien d'élections* libres *il a assisté chez lui? Car s'il ne se base que sur les « plébiscites » qui ont eu lieu depuis 1933 dans son pays... alors, il lui serait séant de se taire en matière de choix de vote !*

La même à J. B. (Genève). (No 551). — *Moi aussi, j'ai été extrêmement surprise par l'affirmation de Mlle D. Schmidt que l'inégalité des salaires pour l'égalité de travail était relativement rare en Suisse, et c'est pourquoi les chiffres cités par vous et qui contredisent cette affirmation m'ont beaucoup intéressée. Je souhaite que d'autres courriéristes encore en apportent à leur tour. Pour moi, je puis citer le cas d'une amie, enquêteuse dans une institution sociale dépendant de l'Etat, qui gagne 8 fr. par jour, alors que ses collègues masculins, qui se partagent avec elle les enquêtes à faire par ce bureau, sont payés 10 fr.! Où est l'égalité?*

A travers les Sociétés

Service social volontaire (Genève).

Le Service social volontaire, né en pleine guerre mondiale de 1914, conserve aujourd'hui toute sa raison d'être. Il n'a cessé, en effet, de rendre de grands services à notre population si éprouvée pendant ces vingt-cinq années par les difficultés d'après-guerre.

Et maintenant plus que jamais, ses volontaires tendent une main secourable à tous ceux qui se trouvent dans des difficultés temporaires. Un recrutement de forces jeunes est indispensable à son activité. N'oublions pas que, si toute une organisation doit se développer dans les premiers jours de mobilisation, nous avons le devoir fondamental de veiller au maintien de l'entr'aide sociale à l'arrière.

S'inscrire tous les jours, de 16 à 18 heures, S. S. V., 1, rue des Barrières, Madeleine.

Camp des Educatrices de Vaumarcus.

Dans les heures graves que nous vivons, quelque 70 femmes ont compris l'appel qui leur était adressé par le Camp des Educatrices, et se sont réunies à Vaumarcus pour vivre en commun, dans la recherche intellectuelle et spirituelle, des heures d'enrichissement, de détente, d'amitié et d'espérance.

Apprendre à connaître soi-même et son pays pour connaître, aimer et servir mieux le prochain, le pays, l'humanité, tel a été le sens de ces journées. Connaître les diverses tendances de notre être et les harmoniser, c'est ce qu'exposa avec un grand respect de la vie le Dr. Lucien Bovet (Cery), alors que M. Charly Clerc, traitant ce sujet: *Comment grandit le sentiment de patrie*, nous décrivit concrètement notre patrie dans la variété de ses langues, de ses mentalités, comme dans celle de ses paysages. Traitant la question *La France et l'antisémitisme*, Mme Cécile Delhorbe apporta une note d'humanité vraie et profonde, et provoqua des entretiens empreints de la plus sincère recherche intellectuelle. M. Roubakine nous conduisit aux sources les plus lumineuses de l'art par sa musique, et ses splendides clichés, et Mlle Madeleine Hahn apporta toute son âme à parler des problèmes affectifs féminins. Enfin, les pasteurs Grobéty de Villars-Chésières et Vernet de Pully, furent nos guides, et nos messagers des richesses de la vie intérieure, dans leurs prédications et méditations.

Remercions encore Mlles J. Tissot, pianiste, et G. Rochat, violoniste, pour les heures inoubliables de musique qu'elles nous ont données. Notre camp s'est terminé par une visite au grand éducateur suisse, Fritz Wartenweiler, dans son « Foyer de culture populaire », au Herzberg, près d'Aarau. Fidèle à notre grand Vinet, dont il est un apôtre fervent, il a médité avec nous cette pensée impérissable: *Je veux l'homme maître de lui-même, pour qu'il soit mieux le serviteur de tous.*

A. B.

Une nouvelle inspectrice fédérale.

Notre *Mouvement* annonçait récemment la démission de Mme Juillerat, inspectrice fédérale des Ecoles ménagères. Ce poste important sera dorénavant occupé par Mme L. Aellig, un des membres les plus distingués du groupe féministe de La Neuveville. La nouvelle inspectrice, à qui nous offrons nos félicitations et nos vœux, portera le titre pompeux de « Expert fédéral de l'enseignement ménager ».

A. K.

Le Service social de Justice de Lausanne

Le rapport annuel de Mlle Marie-Louise Cornaz, assistante du service social de justice de Lausanne, qui donne une consultation hebdomadaire à la justice de paix du cercle de Lausanne, se plaint vivement des méfaits causés par les divorces, dont le nombre croît sans cesse. Il constate la légèreté avec laquelle les jeunes gens se marient, puis se séparent au bout de quelques années ou quelques mois de vie commune. On se marie en n'ayant rien devant soi, l'enfant vient, et si le travail manque, la misère ne tarde pas à surgir; une de ses conséquences, ce sont les difficultés conjugales; on ne veut pas, on ne sait pas faire de concessions, les disputes sont quotidiennes; des mesures protectrices de l'union conjugale peuvent réconcilier les époux, mais souvent la réconciliation est éphémère; des jeunes femmes de 22, de 25 ans, qui ont l'air d'enfants, se rendent auprès de Mlle Cornaz et disent que leur vie est intenable et qu'elles veulent le divorce.

On voudrait que les enfants n'aient pas à supporter les erreurs de leurs parents; le divorce prive l'enfant de son foyer et sa situation morale est plus triste que celle de l'orphelin. Mlle Cornaz a étudié les conditions créées aux enfants par le divorce des parents et remis au Tribunal civil du district de Lausanne des rapports le renseignant sur les parents et leurs aptitudes à élever sainement leurs enfants. Elle a également suivi plusieurs enfants de divorcés pour surveiller leur éducation, pour régler le droit de visite, pour conseiller un père au sujet du placement des garçons, pour faire payer des pensions alimentaires, etc. Si en 1938, par l'intermédiaire du Service social de justice, 3400 fr. de pensions alimentaires ont été payés, ce n'est que grâce à des rappels constants, des menaces de poursuites ou de plainte en abandon de famille. Il y a certes des difficultés matérielles, mais encore plus souvent de la mauvaise volonté, l'esprit de chicane du débiteur.

Le Service social de justice est un bureau privé à la disposition des autorités judiciaires, de l'autorité tutélaire en particulier; la Justice de paix lui a demandé plus de cent fois, l'an passé, de le renseigner sur des enfants illégitimes et leurs mères, sur des pupilles en séjour à Lausanne et dépendant d'autorités tutélaires d'autres cantons, sur des personnes incapables de gérer leur petit pécule, sur des jeunes filles préférant le dancing à l'atelier, sur des familles projetant d'adopter un enfant illégitime, etc., etc. En 1938, ce bureau a étudié 148 cas nouveaux, fait des démarches pour 120 cas anciens (86 concernant des enfants illégitimes, 35 des enfants de divorcés, 54 le paiement de la pension alimentaire, etc.). S. B.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Le Cours de Vacances est supprimé.

Mme Vischer-Alioth, présidente de la Commission des Cours de Vacances, nous prie d'annoncer que, vu les circonstances politiques extérieures, le cours de 1939, qui devait avoir lieu au début d'octobre à Neuhausen (Schaffhouse), est supprimé. Espérons qu'il pourra être organisé à nouveau quand les circonstances seront plus favorables.

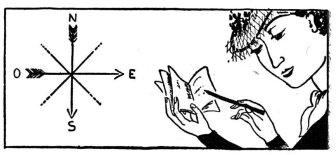

Carnet de la Quinzaine

Lundi 2 octobre:

Genève: Association pour le Suffrage, 22, rue Etienn-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle: *Le Congrès féministe international de Copenhague*, causerie avec projections lumineuses par Mlle Emilie Gourd. Thé après la séance: 0 fr. 50.

Samedi 7 octobre:

Genève: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel. Réception de nouveaux membres. Programme d'activité.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991
Explications gratuites de Mme V. Renaud

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE
Subventionnée par la Confédération
Semestre d'hiver : 24 octobre 1939 — 16 mars 1940
Culture féminine générale. Formation professionnelle d'Assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines. — **Pension et Cours ménagers,** cuisine, coupe, etc. Formation de gouvernantes de maison, au **Foyer de l'Ecole** (villa avec jardin).
Progr. 50 cent. et rens. : Rte de Malagnou, 3, Genève

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

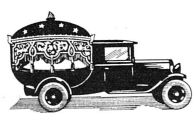

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 43.285 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES